

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/07//2025

Le 11 juillet 2025 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : CAZABONNE Arlette, COT Dominique, CRETTE Maxime, IACOVO Adrien, JACQUEMOND Jean Luc, NOUVEL Benoît, NOUVEL Michel, OLIVIER Serge

Mr Cot Dominique a donné procuration à Mr Jacquemond Jean-Luc.
Mr Cretté Maxime excusé

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Nouvel Benoit,

ORDRE DU JOUR

- 1-
- 2- Questions diverses.

- 1- Délibération sur crédit à souscrire pour financer les projets d'investissement voté au budget 2025
 - « Travaux école »
 - « Adressage »
 - « Photovoltaïque »

Monsieur le Maire a sollicité 3 établissements bancaires
BPO / CAISSE D'EPARGNE / CREDIT AGRICOLE

BPO a décliné la demande n'accompagnant plus les collectivités.
CAISSE D'EPARGNE / CREDIT AGRICOLE ont répondu et une négociation a alors été engagé.

Le résultat est le suivant :

		Ecole	
		43 000,00 €	
		Caisse d'épargne	Credit Agricole
Durée	8 ans		
	32 trimestres		
Taux	3,43%		3,39%
RBS / trim	1 542,25 €		1 539,84 €
Total intérêt	6 352,00 €		6 274,88 €

Adressage	
25 000,00 €	
Caisse d'épargne	Credit Agricole
8 ans	
32 trimestres	
3,43%	3,39%
896,66 €	895,26 €
3 693,12 €	3 648,19 €

Photovoltaïque			
50 000,00 €			
Caisse d'épargne	Credit Agricole	Caisse d'épargne	Credit Agricole
8 ans		15 ans	
32 trimestres		180 mois	
	3,39%	3,99%	3,38%
	1 790,51 €	369,59 €	595,15 €
	7 296,37 €	16 526,20 €	7 134,24 €

Après délibération, le conseil municipal, a l'unanimité à validé les 3 offres en faveur du CRÉDIT AGRICOLE.

1- Questions diverses

ONF a signalé une coupe de bois non autorisée à Cadières, à priori il s'agirait d'un « grand » nettoyage effectué par des chasseurs, ces derniers seront sensibilisés au fait que ce type d'action n'est pas autorisé et peut être soumis à pénalité.

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 21H14.